



05/10/2017 15:51:34

## **70% de la chirurgie devra être réalisée en ambulatoire d'ici 2022 (ministre de la Santé)**

Soixante-dix pour cent des actes de chirurgie devront être réalisés en ambulatoire (sans nuit passée à l'hôpital) d'ici cinq ans, contre la moitié aujourd'hui, a souhaité jeudi la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, en ouvrant les entretiens de Bichat à Paris.

"D'ici 2022, je souhaite porter la médecine ambulatoire à 55% et la chirurgie ambulatoire à 70%", contre 43% et 54% aujourd'hui, a déclaré Mme Buzyn au premier jour de ce rendez-vous annuel consacré à la formation continue des médecins.

L'ambulatoire est le fil rouge de cette 70e édition.

Le recours à l'ambulatoire est encouragé depuis plusieurs années par les pouvoirs publics pour des raisons médicales et économiques.

L'objectif de 70% de chirurgie ambulatoire d'ici 2022 est nouveau. Jusqu'à présent, il était fixé à 66,2% en 2020.

Le taux global national de la chirurgie ambulatoire est passé de 36,2% en 2009 à 54% l'an dernier, notait la semaine dernière le rapport du congrès de l'Association française de chirurgie (AFC).

Mme Buzyn a cité en exemple des pays comme "le Danemark et la Suède, qui comptent 90% de leurs actes de chirurgie en ambulatoire".

Elle a concédé que le développement de l'ambulatoire impliquait "de lever un certain nombre d'obstacles".

Parmi eux, la question du financement, puisque "les recettes générées sont inférieures à celles réalisées auparavant en hospitalisation complète".



Autre obstacle, "les difficultés pour certains patients (...) de se rendre tôt le matin à l'hôpital et de rentrer à domicile le soir, dans des territoires plus éloignés et moins desservis par les transports publics".

Le développement accru de l'ambulatoire, qui est "un plus pour les patients, les praticiens et les établissements", passe par une "meilleure coordination" entre l'hôpital et la médecine de ville (libérale) pour garantir un bon suivi aux patients, a-t-elle ajouté.

Il passe aussi "par une adaptation de la tarification en logiques de parcours, pour laquelle j'engage une réflexion et des expérimentations". Il s'agit d'une enveloppe forfaitaire destinée à couvrir tout le suivi d'un cas donné plutôt qu'une tarification à l'acte comme actuellement.

Mme Buzyn a lancé le 18 septembre une grande concertation sur les priorités de la stratégie nationale de santé du gouvernement, qui sera adoptée en décembre par décret et mise en oeuvre dès 2018. L'une de ses priorités est de sortir du "tout-hôpital".

pr/abb/ial/bma